



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/06/21

Reçu en Préfecture le : 10/06/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210608-118485-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

Séance du mardi 8 juin 2021
V-2021/26

Aujourd'hui 8 juin 2021, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Présidence de Madame Claudine BICHET de 15h58 à 16h40.

Suspension de séance de 16h46 à 17h00.

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

Messieurs Pierre HURMIC et Nicolas FLORIAN présents sauf de 16h38 à 16h40.

Monsieur Aziz SKALLI présent à partir de 16h05, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 16h05,

Madame Charlee DA TOS présente jusqu'à 17H15, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h30, Madame Nathalie

DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Maxime GHESQUIERE et Monsieur Laurent GUILLEMIN

présents jusqu'à 18h00 et Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 19h00.

Excusés :

Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

Vœu proposé par le groupe Bordeaux Ensemble pour un plan anti-cambriolages

L'insécurité, première préoccupation des français, progresse à Bordeaux. Le climat social de notre ville se dégrade en raison notamment de **l'augmentation des atteintes aux personnes, des rixes et des cambriolages.**

Sur ce dernier point, le phénomène s'amplifie de manière extrêmement inquiétante : **5200 faits ont été constatés en 2020, contre 4313 en 2019.** A ces chiffres, il conviendrait d'ajouter les tentatives qui échouent et qui ne donnent pas lieu à une plainte enregistrée. Aucun quartier de la ville n'est épargné mais les secteurs résidentiels semblent être les plus touchés.

Les cambriolages sont un fléau pour les Bordelaises et les Bordelais qui en sont victimes. Outre le préjudice financier subi, nous savons combien cette expérience peut se révéler traumatisante pour les familles concernées.

La condition d'existence de nos libertés, c'est la sécurité ; et notre rôle, par-delà nos étiquettes politiques, est de **protéger nos concitoyens.** Nous ne pouvons donc pas rester sans agir devant cette vague de cambriolages.

C'est pourquoi **le Conseil municipal se prononce pour la mise en place d'un plan anti-cambriolage** porté par la municipalité, co-construit avec la Police et la Justice. Ce plan s'appuierait sur trois axes :

- **Prévenir les cambriolages : augmenter significativement les patrouilles** de la Police dans les quartiers résidentiels, **installer de nouvelles caméras** de vidéoprotection (quand c'est pertinent) ...
- **Protéger les habitants** : comme la mairie de Clamart, **créer un fonds de soutien à l'acquisition de systèmes d'alarme pour les particuliers** (subvention pouvant aller jusqu'à 50% du cout d'installation dans la limite de 400€ par foyer), **former nos concitoyens aux bonnes pratiques...**
- **Sanctionner les cambrioleurs** : en CLSPD, travailler avec la justice pour que les réseaux soient démantelés et que des sanctions exemplaires soient prononcées ;

La sécurité des Bordelaises et des Bordelais est un enjeu qui nous appelle à la plus grande responsabilité. Ces mesures, nous le croyons, comme l'objectif qu'elles poursuivent, transcendent les clivages politiques.

REJETE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DE LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

ABSTENTION DU GROUPE RENOUVEAU BORDEAUX

Fait à Bordeaux, le 8 juin 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN